



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AUX COMORES (FSRP_KM,
P177816), DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

TERMES DE RÉFÉRENCE (TDR)

RECRUTEMENT D'UN(E) EXPERT(E) EN INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT RURAL

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1. Présentation détaillée du Projet

Le Gouvernement de l'Union des Comores, avec l'appui de la Banque mondiale, met en œuvre le **Projet de Résilience des Systèmes Alimentaires aux Comores (FSRP)** pour répondre aux défis structurels de sécurité alimentaire, de vulnérabilité climatique et d'enclavement territorial auxquels le pays est confronté.

Le projet est financé à hauteur de **40 millions USD**, complétés par **3 millions USD du fonds PROBLUE**, et s'exécute sur une période de **six (6) ans**. Il s'inscrit dans un **programme régional multiphase** couvrant plusieurs pays de l'Afrique orientale et australe (comprenant outre les Comores, le Kenya, le Malawi et la Somalie ainsi que la Commission de l'Union Africaine), visant à renforcer la résilience des systèmes alimentaires face aux chocs climatiques, économiques et géopolitiques.

Les Comores font face à une dépendance structurelle élevée aux importations alimentaires, estimée à plus de **75 % des besoins nationaux**, dans un contexte de perturbations répétées des chaînes d'approvisionnement mondiales. Cette situation est aggravée par :

- les impacts du cyclone Kenneth (2019),
- la crise sanitaire liée à la COVID-19,
- les répercussions des conflits internationaux sur les prix et la disponibilité des denrées,
- la forte vulnérabilité du pays aux aléas climatiques et à la dégradation des ressources naturelles.

Dans ce contexte, le FSRP adopte une **approche intégrée et multisectorielle**, articulée autour de quatre composantes techniques, d'un mécanisme d'intervention d'urgence contingente (CERC) et d'une composante de gestion de projet.

L'une des orientations structurantes du projet concerne le **renforcement des infrastructures rurales**, considérées comme un facteur déterminant de la résilience des systèmes alimentaires, de l'accès aux marchés et de la réduction des inégalités territoriales. Le projet cible en particulier :

- la **réhabilitation et la construction de pistes rurales**,
- les **ouvrages de franchissement et de drainage**,
- les **infrastructures de collecte, de stockage et de commercialisation**,
- ainsi que les infrastructures connexes nécessaires à la gestion durable des bassins versants et à la protection des zones productives.

2. Rôle stratégique des infrastructures dans le FSRP

Les infrastructures rurales constituent un **socle transversal** du projet, en appui à l'ensemble des filières productives soutenues (agriculture, élevage, pêche), sans se substituer aux interventions sectorielles spécifiques.

Des infrastructures inadéquates ou dégradées entraînent :

- un enclavement persistant des zones rurales,
- des pertes post-récolte importantes,
- un accès limité aux marchés et aux services,
- une vulnérabilité accrue aux événements climatiques extrêmes.

À l'inverse, des infrastructures rurales **bien conçues, durables et résilientes** permettent :

- d'améliorer la connectivité territoriale,
- de renforcer la sécurité des échanges,
- de soutenir la compétitivité des filières,
- et de faciliter les interventions d'urgence en cas de crise.

3. Justification du recrutement

La mise en œuvre des investissements du FSRP en matière d'infrastructures rurales requiert une **expertise technique spécialisée en génie civil**, capable de couvrir l'ensemble du cycle d'intervention :

- identification et priorisation,
- études techniques et faisabilité,
- supervision des travaux,
- contrôle de qualité et réception des ouvrages.

Compte tenu :

- de la diversité des infrastructures à réaliser,
- des exigences techniques et environnementales élevées,
- et de la nécessité d'une coordination étroite avec les experts sectoriels,

le projet souhaite recruter un(e) **Expert(e) en Infrastructures et Développement Rural**, à temps plein au sein de l'Unité de Gestion du Projet (UGP), avec une expertise technique pointue en **génie civil et infrastructures rurales**, capable d'assurer la planification, la supervision et le contrôle de qualité des ouvrages, tout en intégrant les contraintes environnementales et climatiques.

Dans ce cadre, l'**Expert(e) en Infrastructures et Développement Rural**, travaillera en étroite collaboration avec les experts sectoriels (agriculture, élevage, pêche, environnement), afin de garantir la cohérence entre les infrastructures réalisées et les besoins des filières productives, sans pour autant assumer de responsabilités directes sur les activités agricoles.

II. OBJECTIF DE LA MISSION

Assurer la **planification, la mise en œuvre, la supervision technique et le suivi** de toutes les activités liées aux **infrastructures rurales du projet FSRP**, en veillant à leur alignement avec les objectifs de résilience, de durabilité et d'accès aux marchés.

III. TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, l'Expert(e) aura pour responsabilités :

A. Infrastructures rurales (missions principales)

- Identifier et prioriser les besoins en infrastructures rurales dans les zones d'intervention ;
- Superviser les études techniques et de faisabilité des infrastructures ;
- Appuyer la préparation des dossiers d'appel d'offres et des spécifications techniques ;
- Assurer la supervision et le contrôle qualité des travaux ;
- Veiller à l'intégration des normes de résilience climatique et environnementale ;
- Participer aux réceptions provisoires et définitives des ouvrages ;
- Produire des rapports techniques périodiques.

B. Coordination technique avec les secteurs agricoles et d'élevage (missions limitées)

- Collaborer avec les experts en agriculture et en élevage afin d'assurer la cohérence entre infrastructures réalisées et besoins des filières appuyées ;
- Intégrer les contraintes d'accès aux zones de production agricole et d'élevage dans la conception des infrastructures ;
- Participer aux concertations techniques intersectorielles à titre consultatif ;
- Appuyer l'identification d'infrastructures contribuant à la réduction des pertes post-récolte et à l'amélioration de la commercialisation.

Nota bene : l'Expert(e) n'intervient pas dans la mise en œuvre directe des activités agricoles ou d'élevage.

IV. RÉSULTATS ATTENDUS

- Les infrastructures rurales sont planifiées et réalisées conformément aux normes techniques ;
- La connectivité et l'accessibilité des zones rurales sont améliorées ;
- Les infrastructures soutiennent efficacement les filières productives ;
- La coordination entre infrastructures et secteurs agricoles est renforcée ;
- Les exigences environnementales et sociales sont respectées.

V. LIVRABLES

- Rapports mensuels d'avancement ;
- Rapports de supervision et de réception des travaux ;
- Contributions techniques aux rapports du projet.

VI. PROFIL DU/DE LA CANDIDAT(E)

- Diplôme d'ingénieur (Bac+5) en Génie Civil ou Travaux Publics ;
- Justifier d'au minimum sept (07) années d'expérience dans les travaux publics ou les ouvrages d'art ;
- Disposer d'au moins cinq (05) années d'expérience dans le domaine des infrastructures rurales ou des routes ;
- Avoir au minimum trois (03) années d'expérience dans des projets financés par des bailleurs internationaux ;
- Capacité avérée à travailler en équipe pluridisciplinaire ;

VII. DURÉE DU CONTRAT

Contrat d'un (1) an renouvelable sur la durée du projet, sous réserve d'évaluation satisfaisante et de l'avis de non-objection du bailleur.

VIII. PROCÉDURE DE SÉLECTION

Recrutement par appel à candidatures, conformément au manuel des procédures du projet et au nouveau règlement de la Banque en matière de passation des marchés.

De ce fait, la sélection se fera sur la base de l'étude des dossiers, suivie d'un examen écrit et/ou d'un entretien.

IV. DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être composé des pièces suivantes :

- Une lettre de motivation datée, signée et adressée au Coordonnateur du projet FSRP-KM,
- Un curriculum vitae (CV) actualisé avec photo ;
- Les copies certifiées des diplômes, attestations de formation et autres documents justifiant la qualification et les expériences requises du consultant ;
- Une photocopie de la carte d'identité nationale en cours de validité.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant les TDR, en nous contactant à l'adresse email ci-dessous.

Pour postuler, envoyer le dossier de candidature par mail à l'adresse suivante : projetfsrp@gmail.com ;

Ou physiquement au siège du FSRP_KM, sis au Ministère de l'Agriculture à Mdé – Ex-CEFADER **au plus tard, le 23 Juin 2026 à 14 h 00 (heure locale en Union des Comores).**